https://www.lepoint.fr/societe/la-grave-un-village-asphyxie-par-les-contradictions-de-l-ecologie-02-03-2025-2583663 23.php

La Grave, un village asphyxié par les contradictions de l'écologie

Un projet de téléphérique qui déchaîne les passions, un commissaire-enquêteur au vitriol, une fleur rare qui sème la zizanie, une ZAD perchée au sommet... À La Grave, la tempête d'absurdités souffle par rafales.

Par Nathalie Lamoureux

Publié le 02/03/2025 à 12h30



Le téléphérique de La Grave-La Meije, dominé par le Grand Pic de la Meije, sommet majeur du parc national des Écrins. Le proje de construction d'un troisième tronçon sur le glacier de la Girose divise la population. © ANDBZ / ANDBZ/ABACA

Le téléphérique de La Grave-La Meije, dominé par le Grand Pic de la Meije, sommet majeur du parc national des Écrins. Le projet de construction d'un troisième tronçon sur le glacier de la Girose divise la population. © ANDBZ/ABACA

David Le Guen, directeur commercial de la Société d'aménagement touristique de La Grave (SATG), ne peut que constater l'impasse : « Le chantier du téléphérique ? En termes de droit, il n'est pas suspendu. Mais sur le terrain, c'est une autre histoire. Si à chaque annonce, on se tape une ZAD, alors autant se taire. Quand on me demande si ça avance, je dis que je n'en sais rien. »

Ici, entre Le Bourg-d'Oisans et le col du Lautaret, avancer ressemble à une ascension sur pente glacée en pleine tempête. Deux pas en avant, un pas en arrière. Le vent gifle, la neige aveugle. On trébuche, on s'arrête, et le doute s'installe. Le village de La Grave, éclat brut serti dans les plis des <u>Hautes-Alpes</u>, se dresse au pied du Grand Pic de la Meije et du parc national des Écrins.

Ce joyau, classé parmi les <u>plus beaux villages de France</u>, attire freeriders, contemplatifs et alpinistes du monde entier. Pas de domaine balisé ici, juste une seule piste déclarée sur le glacier. Construit dans les années 1970, <u>un téléphérique pittoresque aux cabines d'un autre temps</u> relie le village, situé à 1 400 mètres d'altitude, aux glaciers, perchés à plus de 3 200 mètres. Il fait vivre une poignée d'hommes.

Tout semble immaculé, et pourtant, une aberration griffe le décor. Depuis plusieurs années, pour atteindre le sommet du glacier de la Girose, à 3 550 mètres d'altitude, les skieurs montent en grappes, accrochés derrière une dameuse ronronnant au diesel, avant de s'agglutiner sur un téléski vétuste, mû par un moteur thermique qui tousse comme une vieille chaudière.

Diesel contre électrique

En 2017, Jean-Pierre Sevrez, alors maire de La Grave, a une idée : libérer le glacier de ses vieilles carcasses rouillées. Son projet ? Démonter le téléski brinquebalant et le remplacer par un téléporté électrique — une télécabine moderne, discrète, presque élégante, capable de transporter 400 personnes par heure. Pour Sevrez, ce n'est pas une lubie technophile ni une concession au tourisme de masse, mais un acte de raison, « débarrassé des dogmes »...

Une tentative de concilier préservation du site et viabilité économique. Le glacier, argue-t-il, y gagnerait en dignité. Chaque hiver, la fonte progressive oblige les dameuses à entasser des tonnes de neige sous le téléski pour éviter que les skieurs ne se balancent dans le vide, une pratique qui abîme le paysage et alourdit

l'empreinte carbone. Avec le nouveau téléporté, les surfaces damées seraient réduites de 66 %, et le bilan carbone, construction incluse, deviendrait positif dès la treizième année : 2 348 tonnes équivalent CO₂ contre 2 543 tonnes si le téléski continuait à tourner.



La Girose, glacier du massif des Écrins, bientôt survolé par un téléporté qui divise la population© Nathalie Lamoureux

Une approche raisonnée

Mais ce projet ne se limite pas à une question environnementale. Depuis son installation en 1989, le téléski ne sert pas qu'à hisser les skieurs ; il joue un rôle crucial dans la gestion des flux, permettant d'absorber les pics de fréquentation au-delà de 450 personnes par jour sans saturer les deux tronçons inférieurs du <u>téléphérique</u>. Le supprimer sans alternative serait une saignée économique pour La Grave.

Sans ce troisième tronçon (T3), 20 % des revenus nécessaires à l'entretien du téléphérique s'envoleraient chaque année, menaçant la survie même de l'infrastructure. Pour appuyer son propos, Sevrez retrace l'histoire tumultueuse du téléphérique : « En 1986, il a dû fermer sur décision administrative à cause d'un manque d'entretien, accumulant une dette colossale de 2,2 millions d'euros actuels.

À l'époque, son faible débit ne suffisait pas à équilibrer les comptes. Ce n'est qu'avec l'aménagement du glacier de la Girose, dans les années suivantes, que l'exploitation est devenue rentable. Grâce à cet équipement et à une meilleure répartition des visiteurs, le téléphérique a pu accueillir 400 clients supplémentaires par jour, répartis sur une dizaine de week-ends en hiver. Ces visiteurs en plus représentent un revenu d'environ 400 000 euros, soit 22 % du chiffre d'affaires annuel, une somme dont l'exploitant ne peut se passer. »



Construit dans les années 1970, le téléphérique de La Grave-La Meije, aux cabines d'un autre temps, relie le village à 1 400 mètres d'altitude aux hauteurs glaciaires à plus de 3 200 mètres.© ANDBZ/ABACA

Le projet trouve un écho inattendu auprès de Mountain Wilderness, une association connue pour son combat contre l'extension anarchique des domaines skiables. Invitée par la municipalité à donner son avis, elle salue l'approche raisonnée de la mairie, estimant que l'esprit « montagne » de La Grave – sauvage, authentique, loin des stations-usines – serait préservé.

Le coût total du projet, qui inclut d'autres équipements touristiques, s'élève à 14 millions d'euros, dont 4 millions d'argent public. Le conseil municipal donne son feu vert sans hésiter. La commune confie alors à la SATG, via une délégation de service public (DSP), la construction de ce troisième tronçon, prolongement des deux télécabines existantes qui mènent déjà à l'entrée du glacier. Tout semblait aligné pour une mise en œuvre rapide, avec une ouverture prévue en 2023. Mais le chantier reste cloué au sol, englué dans un maelström de querelles, de recours et d'atermoiements.

Les opposants s'organisent

L'histoire bascule début 2020, <u>alors que le monde s'arrête, claquemuré par la pandémie de Covid-19</u>. Dans les vallées confinées, les esprits s'agitent. Pour certains, ce rêve d'altitude frôle la démesure. Le meilleur service à rendre à l'environnement, clament-ils, serait de ne rien faire : laisser le glacier de la Girose en l'état, refuser tout chantier, balayer d'un revers de main le rôle du téléski, pourtant outil de gestion des flux et clé de voûte économique. Miser sur la neige, une ressource en sursis face au réchauffement, relève de l'aveuglement, disent-ils, même si cela condamne les commerces locaux à péricliter.

Ces opposants se rassemblent sous la bannière du collectif La Grave autrement, qui rallie près de 1 000 adhérents en quelques mois. Leur voix résonne bien au-delà des montagnes, portée par des visioconférences enflammées et des pétitions qui circulent à la vitesse d'une bourrasque hivernale. Ils brandissent le spectre d'une liaison avec <u>les Deux Alpes</u>, station voisine érigée en totem du « grand ski standardisé industriel », et agitent le chiffon rouge d'un projet immobilier destiné au tourisme de masse, alors que les trois quarts du territoire sont en zone rouge, menacés par des avalanches.

Mais le collectif ne se contente pas de protester. Il mandate une expertise extérieure pour évaluer la viabilité du projet de la SATG, levant 25 000 euros via mécénat et financement participatif. La question est simple : « Ce projet est-il bon pour le territoire ? » Deux cabinets, Montagne Conseil et Versant Sud, se penchent sur le dossier. Pendant ce temps, fin 2020, la SATG dépose un permis de construire, visant une mise en service du T3 dès 2022. Mais au printemps 2021, l'autorité environnementale du ministère de la Transition écologique intervient, demandant des précisions avant tout début de travaux. Une étape classique, mais suffisante pour ralentir un projet déjà empêtré dans une discorde grandissante.

L'étude qui dérange

Dévoilée le 11 septembre 2022, l'étude commandée par La Grave autrement jette un froid. Elle juge les projections économiques de la SATG trop optimistes, bâties sur une étude de 2012 réalisée en Savoie Mont-Blanc, un territoire bien plus touristique que La Grave. Selon cette base, chaque euro dépensé en remontées mécaniques génère six euros supplémentaires dans l'économie locale (hébergement, services), soit sept euros au total. Avec un chiffre d'affaires annuel de 2,6 millions d'euros, la SATG annonçait ainsi 18 millions d'euros d'activité touristique. Mais une évaluation plus récente (G2A 2020), sur un profil similaire à La Grave, ramène ce ratio à quatre euros.

L'étude Climsnow va plus loin, le réduisant à 3,32 euros. Sur trente ans, les retombées estimées passent de 560 millions d'euros à 312 millions – presque moitié moins. Ces projections reposent pourtant sur un chiffre d'affaires « stable » de 80 millions d'euros sur trois décennies, un pari audacieux alors que la fréquentation s'érode : 85 000 visiteurs annuels dans les années 1990, 65 000 avant Covid, 27 000 aujourd'hui. David Le Guen concède que les premières estimations étaient euphoriques : « Même à 3,32 euros, ça reste fondamental. La remontée mécanique est le moteur de notre économie. » L'hiver remplit les caisses, mais l'aléa météo fragilise tout. La SATG mise sur l'été, un tourisme contemplatif prolongeant l'ouverture au-delà du 15 septembre.

Un projet alternatif hors sol

Le collectif La Grave autrement propose une alternative : préserver les deux tronçons existants et réaménager le sommet à 3 200 mètres avec une aire d'exposition, des sentiers balisés et des refuges pour des nuitées. L'idée est de séduire skieurs passionnés l'hiver, familles et alpinistes l'été, tout en respectant l'identité sauvage du village.

Les coûts d'exploitation baisseraient, les prix resteraient stables, et l'attractivité s'en trouverait renforcée, assurent-ils, sans grands travaux ni artificialisation massive. Mais ce projet, séduisant sur le papier, n'est pas chiffré. Entre une étude accusée de surévaluer les retombées et une alternative floue, le débat s'enlise. Les opposants reprochent à la mairie une rétention d'informations, tandis qu'au sommet, dameuse (41 000 litres de gazole par an) et téléski (6 000 litres de fioul par an) continuent de cracher leurs gaz à effet de serre.

En décembre 2022, l'enquête publique vire au chaos. Yves Larnaudie, commissaire-enquêteur, excédé par 529 avis (276 contre, 255 pour), dont beaucoup venus d'Europe, s'enflamme : « Ces mails d'opposants sollicités, c'est à se demander s'ils ne veulent pas l'effondrement du tunnel du Chambon pour laisser le village mourir. » Il décide de ne retenir que l'avis « des gens de La Grave » (122 pour, 40 contre, 75 % favorables) et assène : « Même avec le réchauffement, pas question de vivre reclus. » Le collectif hurle à la partialité et saisit le tribunal administratif de Marseille.

La fleur qui bloque tout



En septembre 2023, le collectif Les Soulèvements de la Terre plante sa bannière et érige une ZAD à 3 400 mètres, dénonçant l'artificialisation et invoquant le « respect des glaciers ».© Soulèvements de la Terre/dr

En 2023, un attelage d'associations (Mountain Wilderness, SAPN-FNE 05, La Grave autrement, LPO Paca, Biodiversité sous nos pieds) lancent recours et référés contre le permis délivré le 3 avril. Mais en juillet 2023, coup de Trafalgar sur la moraine : l'androsace du Dauphiné, espèce nouvellement décrite en 2021, protégée au niveau national et absente de l'étude d'impact, est identifiée sur le site par le Laboratoire d'écologie alpine. Cinq colonies sont confirmées dans un rayon de 50 mètres autour du futur pylône.

Larnaudie reste sceptique. Comment une espèce à la floraison généreuse en juillet a-t-elle pu échapper aux écologues chargés de l'étude d'impact ? « Je ne crois que ce que je vois. Les preuves tangibles, on ne me les a jamais données. » En septembre 2023, le collectif Les Soulèvements de la Terre plante sa bannière et érige <u>une ZAD à 3 400 mètres</u>, dénonçant l'artificialisation et invoquant le « respect des glaciers ». Un référé-liberté est rejeté le 5 octobre, les travaux étant interrompus jusqu'au printemps 2024 avec des mesures de protection de la plante protégée.

La ZAD des cimes

Laurent Belluard, sur Skieur.com, raille l'indignation sélective : « Pourquoi rénover le refuge du Pavé en béton (2,4 millions d'euros, hélico inclus) sans broncher, mais pas un téléporté ? » Quant à la santé du glacier, Lucas Davaze, glaciologue, tempère : certes, il a fondu de 30 mètres en un demi-siècle, mais il ne disparaîtra pas de sitôt, assure-t-il au <u>Dauphiné</u>. « Même en 2100, il en restera quelque chose. Une semaine de canicule fait plus de dégâts » qu'un damage ou un téléporté.

Certains habitants et commerçants, irrités par la fronde de militants venus d'ailleurs, répliquent par une manifestation en faveur du téléphérique. Les partisans du projet dénoncent l'hypocrisie des opposants. Il y a cet éleveur de volailles, ancien champion de snowboard, qui semble avoir oublié les remontées mécaniques qui l'ont porté jadis à la gloire. Désormais ravitaillé par hélicoptère, il préférerait qu'on subventionne l'agriculture de montagne et sa propre reconversion. Il y a ces guides, reconnaissants des deux premiers tronçons du

téléphérique, mais soudainement réfractaires à un troisième, arguant qu'ils n'ont besoin de rien de plus pour mener leurs clients au paradis des cimes.

Quelques freeriders, drapés dans un ego territorial, redoutent l'afflux de skieurs qui viendraient piétiner leur domaine – comme si la montagne leur appartenait – et oublient que leur quête de poudreuse immaculée commence sur un téléski au gasoil. Pascal Tournaire, photographe, tente d'apaiser les tensions : « Dresser un pylône au sommet de la Girose n'est pas une hérésie. Tout le monde ne maîtrise pas l'usage des crampons ou du ski à peau de phoque pour monter à 3 600 mètres. Le paysage est extraordinaire. Je ne veux pas que La Grave devienne un désert réservé aux citadins le week-end. De toute façon, tant que la route restera ce qu'elle est, il n'y aura pas d'affluence de dingue. » Mais ce qui agace dans le village, ce sont les donneurs de leçons d'écologie, qui vont au bout du monde, nourrissent leurs réseaux sociaux de clichés grandioses... et d'une empreinte carbone magistrale.

Les recours sur le fonds en attente depuis 2023

Octobre 2023, un troisième référé exige des études plus poussées sur l'androsace du Dauphiné et de conditionner le début des travaux à l'obtention d'une dérogation pour destruction d'espèces protégées. « La préfecture ne nous a pas obligés à faire une demande de dérogation, car nous lui avions garanti que la plante ne serait pas détruite », affirme David Le Guen.

Les associations, elles, attaquent ce refus implicite de contraindre la SATG à une demande formelle. Le référé suspension est rejeté. Depuis, les travaux restent en suspens. Les recours sur le fonds, dénonçant une enquête biaisée et une viabilité incertaine, attendent un jugement. Larnaudie défend : « Ce téléphérique sécurisera l'exploitation, respectant l'écologie. »

Le village en sursis

Reste l'androsace. L'enjeu dépasse le sort de la plante. Il faudra prouver que <u>son habitat n'est pas menacé</u>, car détruire un habitat, c'est menacer tout un cortège d'espèces liées : papillons, mouches pollinisatrices, microfaune invisible mais essentielle. « Si on commence à élargir la notion d'habitat, il faudra bien fixer une limite. Sinon, chaque éboulis deviendra une forteresse végétale intouchable », s'interroge David Le Guen. Jusqu'où protéger ? Où tracer la ligne ?

Comme un malheur n'arrive jamais seul, en décembre 2024, un câble cède, endommageant un pylône : 600 000 euros de pertes sur 900 000 hivernaux. Le T3, repoussé à 2027, creuse le déficit. Prévu pour 2023 avec 500 000 euros de gains, le retard coûte cher. Ironie mordante : des freeriders anti-T3 viennent toujours skier La Grave via les Deux Alpes. Et les habitants du village qui ne veut pas mourir s'interrogent sur la virulence qui s'abat sur eux... À Chamonix, un projet à 150 millions d'euros, pour un cube de verre incrusté dans la montagne (« Notre-Dame de Chamonix »), est passé sans bruit. À La Grave, les écolos tiennent bon, les commerçants trinquent, et aucune alternative ne se dessine.